



PROCES-VERBAL REUNION CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 26 FEVRIER 2026 (AFFICHAGE)

Le Conseil Municipal s'est réuni le 26 février 2026, à 20h30, à la Mairie sous la présidence de Didier Blanchard, Maire.

12 membres présents : Didier BLANCHARD, Véronique BLANCHARD, Yannis HODOUL, Ludovic CHARVOLIN, Samuel JUBAN, Thierry ROST, Fabrice PLEVY, Frédéric MAUVERNAY, Christelle BUFFAT, Florence BLANCHARD, Sandra BERTHOLLET et Véronique CROZIER.

2 membres absents : Alexandre CORNU, Éric RAMBAUD

Secrétaire de séance : Christelle BUFFAT

Quorum : 8

Ordre du jour de la séance :

- Dénomination et numérotation des rues, chemins et voies publiques – création d'une nouvelle voie (au lotissement le Grex)
- Convention avec la SPA pour un partenariat de stérilisation de chats errants
- Compte rendu des commissions
- Questions diverses

Monsieur le Maire donne lecture des délibérations prises lors de la séance du 29 janvier 2026.

Le procès-verbal de la séance du 29 janvier 2026 est approuvé.

Délibération n° 2026-02-01 : dénomination d'une nouvelle voie au lotissement le Grex

Suite à l'arrêté du 22/01/2025 accordant un permis d'aménager pour la réalisation d'un lotissement de 15 lots pour la construction de maisons d'habitation au lotissement le Grex, il convient de procéder à la dénomination de la nouvelle voie de ce lotissement.

Le Conseil Municipal adopte la dénomination « allée du Grex ».

Délibération n° 2026-02-02 : convention avec la SPA pour un partenariat de stérilisation et d'identification de chats errants

Suite à de nombreuses plaintes concernant la prolifération de chats errants sur la commune, Monsieur le Maire propose d'engager une action visant à lutter contre la multiplication des chats errants sur son territoire afin de réduire les nuisances associées.

La gestion des chats errants est délicate et il est nécessaire de maîtriser leur prolifération en contrôlant leur reproduction par stérilisation.

La SPA peut accompagner la commune au travers d'un dispositif financier de stérilisation et d'identification des chats errants.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention pour un partenariat de stérilisation de chats errants avec la SPA.

La campagne de stérilisation se déroulera du 16 au 30 mars 2026. Les grézollaires sont invités à garder leurs animaux domestiques à domicile pendant cette période.

Questions diverses et comptes rendus des commissions

Véronique BLANCHARD :

- Inéligibilité à la fibre sur le territoire : 11 bâtiments non éligibles ont été répertoriés sur la commune. Cette liste sera envoyée à la CCMDL qui doit faire remonter à Orange les problèmes rencontrés au niveau du territoire.
- Représentation théâtrale à Grézieu : CCAS : 51 personnes du CCAS étaient présentes. La pièce de théâtre a été très appréciée, les comédiens sont venus discuter avec les spectateurs pendant le goûter.

Ludovic CHARVOLIN :

- Bilan financier réhabilitation salle des anciens : les travaux sont restés dans l'enveloppe prévue initialement. Le montant total des travaux s'élève à 72 354.78 € HT. Le montant total des subventions s'élève à 46 000 € (Département : 16 000 € - Région 30 000 €).
- AG MJC : le bilan financier 2025 a été présenté. Excédent de 3 617 € sur l'année. Les manifestations ont bien marché notamment le réveillon (bénéfice de 4024 €). Comptes au 31/12/2025 : 11 236 €
Mathéo Crozier devrait prendre la présidence (tuilage entre Tony Chanavat).

Yannis HODOUL :

- Câbles téléphoniques : il faudrait recenser tous les câbles qui pendent et qui risquent d'être accrochés par les agriculteurs pour faire remonter à Orange (ils se déplacent uniquement s'il y en a un certain nombre).

Didier BLANCHARD :

- Eclairage du stade de foot : réunion a eu lieu avec M. Lacroix et M. Lachize du SYDER. L'éclairage du stade ne sera pas raccordé sur le compteur de la salle car la commune souhaite rester en tarif bleu. Un branchement ENEDIS sera réalisé. Le SYDER doit fournir un devis.

- Charges du SYDER : Didier Blanchard a donné quelques chiffres :

Consommation électrique :

Coût constaté pour l'année 2022 : 8 784.99 €

Coût constaté pour l'année 2025 : 6 109.69 €

Charges annuelles totales :

2023 : 45 642.77 €

2026 : 22 546.43 €

Bilan fin de mandat : le maire et les adjoints ont présenté le bilan de fin de mandats avec toutes les actions menées pendant ces 6 dernières années.

Séance levée à 22h40

Le Maire
Didier BLANCHARD

